

Unité de passation de marchés

Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)

La Cour internationale de Justice invite les entreprises qualifiées à manifester leur intérêt pour cet appel à manifestation d'intérêt :

Titre de la manifestation d'intérêt : Impression, fourniture des papiers et matières, et façonnage de livres

**Date de la présente
manifestation d'intérêt :**
18 décembre 2024

**Date limite de réception des manifestations
d'intérêt :** 24 janvier 2024

Numéro EOI : EOI-2024-02

Pays/Territoire bénéficiaire : Pays-Bas

Catégorie de produits/services : Impression et façonnage de livres

Adresser la réponse par courrier électronique à l'attention du : Service des achats -

Adresse : procurement@icj-cij.org

Code UNSPSC :

82000000 - Services éditoriaux
82120000 - Services de reproduction
82121500 - Impression
82140000 - Conception graphique

Unité de passation de marchés

DESCRIPTION DES EXIGENCES

1. Il est prévu que l'Unité des achats de la Cour internationale de Justice (CIJ) lance prochainement un appel d'offres pour les prestations suivantes : **Impression, fourniture des papiers et matières, et façonnage de livres.**

Dans ce contexte, la Cour internationale de Justice (CIJ) sollicite des manifestations d'intérêt de la part d'entreprises qualifiées pour un projet d'impression et de façonnage de livres, conformément aux spécifications suivantes :

- **Impression** : noire et quadri
- **Façonnage** : broché cousu et cartonné (pleine toile) cousu
- **Collections** : format unique de 156 x 240 mm
- **Papier** : couché ½ mat 80 gr/m²
- **Paginations** : entre 352 et 1 152 pages par ouvrage
- **Quantité annuelle estimée** : environ 4 000 exemplaires, répartis sur 12 références par an
- **Livres hors collections** : définition variable, un volume par an en moyenne

Exigences environnementales : Les fournisseurs doivent démontrer leur engagement à des pratiques respectueuses de l'environnement.

Durée du contrat : 3 ans, renouvelable.

Instructions aux fournisseurs

Les entreprises intéressées doivent soumettre une manifestation d'intérêt qui inclut :

1. Une description d'une à deux pages du profil de l'entreprise, mettant en évidence ses capacités techniques, logistiques et financières.
2. Les détails pertinents sur l'expérience acquise dans des projets similaires, en précisant les références majeures.
3. Les informations nécessaires sur leur capacité technique et logistique pour répondre aux exigences mentionnées.
4. Le numéro d'enregistrement au portail UNGM.

À ce stade, il n'est pas nécessaire de fournir des documents justificatifs ou des copies de certifications.

Unité de passation de marchés

Veillez noter que cette manifestation d'intérêt vise uniquement à identifier les entreprises qualifiées.

Seules les entreprises sélectionnées à l'issue d'une évaluation rigoureuse recevront les documents officiels de l'appel d'offres.

Veillez noter ce qui suit :

- La présente manifestation d'intérêt n'est pas une invitation à soumettre une offre.
- Cette manifestation d'intérêt ne constitue pas un appel d'offres.
- La CIJ se réserve le droit de sélectionner les entreprises sur la base d'une évaluation objective des soumissions reçues.
- Seuls les fournisseurs enregistrés sur le Portail Mondial des Nations Unies (UNGM) pourront recevoir les documents de l'appel d'offres.

Les vendeurs souhaitant participer à la procédure d'appel d'offres prévue doivent soumettre le formulaire de réponse du vendeur de la présente manifestation d'intérêt par voie électronique (via le lien disponible à la page suivante) avant la date de clôture indiquée ci-dessus ou par courrier électronique à l'adresse suivante : Procurement@icj-cij.org.

RÉPONSE DU VENDEUR

NOTE

Les entreprises/organisations intéressées doivent envoyer leur manifestation d'intérêt par courrier électronique à l'attention de l'Unité des achats de la CIJ, Procurement@icj-cij.org.

Les entreprises/organisations intéressées enregistrées auprès du Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies doivent indiquer leur numéro d'enregistrement. Veillez noter que cet appel à manifestation d'intérêt ne constitue pas un appel d'offres. Il convient également de noter que la CIJ se réserve le droit de modifier ou d'annuler ce besoin à tout moment.

Unité de passation de marchés

MANIFESTATION D'INTÉRÊT

ICJ EOI 2024-02

Objet : Fourniture de services pour l'impression, la fourniture des papiers et matières, et le façonnage de livres pour la Cour internationale de Justice

1. Informations sur l'entreprise :

a) Nom de la compagnie :

b) Adresse (adresse répondant à cette EOI) :

c) Téléphone :

d) Contact de l'entreprise :

e) E-mail :

Veillez noter que cette adresse électronique sera utilisée pour toute correspondance relative à cet appel d'offres. Veuillez indiquer l'adresse électronique du principal point de contact (par exemple, le responsable de l'appel d'offres).

Unité de passation de marchés

f) Numéro d'enregistrement du fournisseur UNGM :

1) S'inscrire en tant que fournisseur auprès des Nations Unies

Les fournisseurs souhaitant répondre à l'exigence décrite ci-dessus doivent être enregistrés sur portail mondial des organismes des Nations Unies (www.ungm.org) auprès du Secrétariat des Nations unies afin de pouvoir participer à tout appel d'offres. Des informations sur la procédure d'enregistrement sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.un.org/Depts/ptd/vendors>.

Conditions d'éligibilité

Pour pouvoir bénéficier de l'enregistrement auprès des Nations Unies, vous devez déclarer que

A. Votre entreprise (ainsi que toute société mère, filiale ou société affiliée) n'est pas répertoriée dans, ou associée à une entreprise ou une personne répertoriée dans, ou associée à une entreprise ou une personne répertoriée dans :

I. le Recueil des listes de sanctions du Conseil de sécurité des Nations Unies (<https://www.un.org/securitycouncil/content/un-sc-consolidated-list>), ou

II. le site Internet de la liste IIC Oil for Food ou, s'il figure sur l'une ou l'autre de ces listes, la Division des achats des Nations Unies en a été informée par écrit.

B. Votre entreprise (ainsi que toute société mère, filiale ou société affiliée) n'est pas actuellement radiée ou suspendue par les Nations Unies ou toute autre organisation des Nations Unies (y compris la Banque mondiale) ;

C. Votre entreprise (ainsi que toute société mère, filiale ou société affiliée) ne fait pas l'objet d'une enquête formelle et n'a pas été sanctionnée au cours des trois (3) dernières années par une autorité nationale d'un État membre des Nations Unies pour s'être livrée ou s'être livrée à des pratiques interdites, y compris, mais sans s'y limiter, la corruption, la fraude, la coercition, la collusion, l'obstruction ou toute autre pratique contraire à l'éthique ;

D. Votre entreprise n'a pas fait faillite, n'est pas impliquée dans une procédure de faillite ou de mise sous séquestre, et il n'y a pas de jugement ou d'action en justice en cours contre votre entreprise qui pourrait nuire à ses activités dans un avenir prévisible ;

E. Votre société n'emploie pas, ou ne prévoit pas d'employer, une ou plusieurs personnes qui sont ou ont été membres du personnel de l'ONU au cours de l'année écoulée, si ledit



Unité de passation de marchés

membre du personnel de l'ONU a ou a eu des relations professionnelles antérieures avec le vendeur en sa qualité de membre du personnel de l'ONU au cours des trois dernières années de service auprès de l'ONU (conformément aux restrictions post-emploi de l'ONU publiées dans la circulaire ST/SGB/2006/15).

F. Votre entreprise s'engage à ne pas se livrer à des pratiques interdites (y compris, mais sans s'y limiter, la corruption, la fraude, la coercition, la collusion, l'obstruction ou toute autre pratique contraire à l'éthique), avec les Nations Unies ou toute autre partie, et à mener ses activités de manière à éviter tout risque financier, opérationnel, de réputation ou autre risque excessif pour les Nations unies.

Pour les vendeurs enregistrés : Les vendeurs déjà enregistrés sur le Marché Mondial de l'ONU auprès du Secrétariat de l'ONU doivent s'assurer que les informations et la documentation (par exemple, les états financiers, l'adresse, le nom de la personne à contacter, etc.) fournies dans le cadre de leur enregistrement sont à jour dans l'UNGM. Veuillez vérifier et vous assurer que votre entreprise est enregistrée sous son nom légal complet.

Pour les vendeurs intéressés par l'enregistrement : Les fournisseurs qui ne sont pas encore enregistrés doivent s'inscrire sur le Portail Mondial pour les fournisseurs des Nations Unies (<http://www.ungm.org>) ; des informations sur la procédure d'enregistrement sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.un.org/Depts/ptd/vendors>. Les vendeurs doivent terminer la procédure d'inscription avant la date de clôture de la manifestation d'intérêt. Les fournisseurs qui n'ont pas achevé la procédure d'enregistrement auprès du Secrétariat de l'ONU avant la date de clôture de la EOI ne sont pas considérés comme éligibles pour participer aux appels d'offres du Secrétariat de l'ONU. Nous recommandons vivement à toutes les entreprises de s'enregistrer au moins au niveau 1 auprès du Secrétariat de l'ONU avant de participer à toute sollicitation.

AVIS IMPORTANT : Toute inscription fautive, incomplète ou défectueuse peut entraîner le rejet de la demande ou l'annulation d'une inscription déjà existante.